

Séance du conseil communal du 14 juin 2013

Présents:

Francine Colling-Kahn (CSV), bourgmestre, Mike Hagen (LSAP), Romain Reitz (CSV), échevins, Gilles Baum (DP), Jean Boden (CSV), John Breden (LSAP), Gilles Dimmer (CSV), Gilbert Kapp (DP), Christian Kmiotek (déi gréng), François Ries (DP), Raymond Schintgen (LSAP), Irène Schmitt (déi gréng), conseillers.

Absent et excusé:

Roland Weis (DP), conseiller.

01. Propositions de réaffectation des candidats aux postes vacants des instituteurs de l'enseignement fondamental.

- a. Le conseil communal propose avec neuf voix contre trois à la Ministre de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle la réaffectation de Laureen Urbing au poste provisoire du premier cycle (précoce) de l'enseignement fondamental de la commune de Junglinster pour l'année 2013-2014.
- b. Le conseil communal propose avec neuf voix contre une et deux abstentions à la Ministre de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle la réaffectation de Laurence Wagner au poste vacant du premier cycle de l'enseignement fondamental de la commune de Junglinster avec une tâche correspondant à 75% d'une tâche complète.
- c. Le conseil communal propose avec onze voix contre une à la Ministre de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle la réaffectation de Tania Geisen au poste provisoire des cycles 2-4 de l'enseignement fondamental de la commune de Junglinster pour l'année 2013-2014.
- d. Le conseil communal propose avec onze voix et une abstention à la Ministre de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle la réaffectation de Christian Even au poste provisoire de surnuméraire des cycles 2-4 de l'enseignement fondamental de la commune de Junglinster pour l'année 2013-2014.

02. Informations au conseil communal.

03. Organisation scolaire 2013/2014.

Le conseil communal adopte à l'unanimité l'organisation scolaire provisoire pour l'année 2013/2014.

Quatre groupes pour l'éducation précoce sont prévus, deux à Junglinster, un à Gonderange et un à Bourglinster. Pour les cycles 1.1+1.2, 131 enfants sont prévus et ils se répartissent sur 8 classes: 4 à Junglinster, 2 à Gonderange et 2 à Bourglinster. 424 élèves, répartis en 16 classes à Junglinster, 6 classes à Gonderange et 5 classes à Bourglinster, fréquenteront les cycles 2-4.

04. Identification du bâtiment « Service d'Education et d'Accueil – SEA » sur le site scolaire de Bourglinster.

Le conseil communal décide à l'unanimité de modifier l'identification du site « Schoul Buerglënster » par l'ajout d'un troisième bâtiment dénommé « SEA Bueg » situé à l'adresse 8, rue d'Imbringen, 6162 Bourglinster.

05. Nominations et démissions au sein des commissions consultatives.

Le conseil communal décide à l'unanimité

a. d'accepter les démissions suivantes:

- Nelly Vaessen-Houwen, membre suppléant de la commission d'intégration;
- Chantal Saska-Toussaint, membre de la commission de l'égalité des chances;

b. de procéder aux nominations suivantes:

- Fatima Mukic-Farah, membre suppléant de la commission d'intégration;
- Diane Huybrechts, membre suppléant de la commission d'intégration.

06. Approbation d'un acte notarié pour compte de la Fabrique d'Eglise Junglinster.

Le conseil communal décide avec sept voix et cinq abstentions d'approuver un acte notarié de la Fabrique d'Eglise Junglinster portant sur l'acquisition de deux emplacements intérieurs, une cave et un appartement/terrasse dans la résidence « Les Jardins » en voie de construction sise à Junglinster, rue des jardins 4a-b.

07. Avis sur des décisions prises par le conseil d'administration de l'Office Social du Centrest.

Le conseil communal décide à l'unanimité d'aviser favorablement deux décisions prises par le conseil d'administration de l'office social du Centrest dans sa séance du 17 décembre 2012.

08. Approbation d'une convention.

Le conseil communal décide à l'unanimité d'approuver une convention de tolérance et d'autorisation provisoire de passage, d'aménagement, d'entretien et de balisage d'un chemin de promenade, signée le 19 mai 2013 entre le collège échevinal et les époux Caroline et Yann Baden de Blumenthal.

09. Approbation d'un contrat de bail.

Le conseil communal décide à l'unanimité d'approuver le contrat de bail conclu le 31 mai 2013 entre le collège échevinal et les locataires Bib Leer et Sylvie Paquet, portant sur la location d'une parcelle sise à Beidweiler, au lieu-dit « im Faascht ».

10. Approbation de conventions concernant la constitution de servitudes.

Le conseil communal décide à l'unanimité d'approuver cinq conventions concernant la constitution de servitudes conclues entre le collège échevinal et des propriétaires de terrains concernant le droit de passage dans le cadre de la pose d'un collecteur pour eaux usées entre la rue Massewée et la station d'épuration de Gonderange.

11. Projet et devis concernant le remplacement du collecteur pour eaux usées entre la rue Massewée et la station d'épuration de Gonderange.

Le conseil communal décide à l'unanimité d'approuver le projet et devis concernant le remplacement du collecteur pour eaux usées entre la rue Massewée et la station d'épuration de Gonderange.

12. Compte de gestion pour l'exercice 2011.

Le conseil communal approuve avec sept voix contre cinq provisoirement le compte de gestion pour l'exercice 2011.

13. Compte administratif pour l'exercice 2011.

Le conseil communal approuve avec sept voix contre cinq provisoirement le compte administratif pour l'exercice 2011.

14. Dépollution de terrains au centre de Junglinster (déi gréng).

Le collège échevinal donne des explications sur la procédure de dépollution de terrains au centre de Junglinster. Une somme de 900.000.-€ est prévue pour cette dépollution; ce montant est supporté par la commune et l'Etat proportionnellement aux terrains leur appartenant.

15. Conclusion du Pacte Climat avec l'Etat (déi gréng).

Lors d'un premier vote le conseil communal décide avec quatre voix et huit abstentions d'adopter la motion 1 déposée par la fraction « déi gréng » et partant demande au collège échevinal de conclure le Pacte Climat avec l'Etat dans les plus brefs délais et d'entamer les actions y prévues le plus rapidement possible.

Lors d'un second vote il décide avec sept voix contre deux et trois abstentions de rejeter la motion 2 déposée par la fraction « déi gréng » au sujet de la création d'un poste de conseiller climat.

16. Divers et questions au collège échevinal.